



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

SE DÉPARTIR ÉCOLOGIQUEMENT D'UN SAPIN NATUREL

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 23 décembre 2009 – Compo-Haut-Richelieu souhaite informer les citoyens que divers moyens existent pour se départir écologiquement d'un sapin naturel après le temps des Fêtes. Consigne importante à respecter : aucune décoration (lumières, guirlandes, glaçons, etc.) ne doit se trouver dans le sapin.

Écocentres

Tous les citoyens peuvent se départir de leur sapin de Noël naturel de façon écologique en l'apportant à l'un des trois écocentres de Compo-Haut-Richelieu, soit à Saint-Jean-sur-Richelieu (825, rue Lucien-Beaudin ou 950, rue Gaudette), soit à Lacolle (8, rue du Parc-Industriel).

Mont-Saint-Grégoire

Une collecte de sapins a été organisée pour les citoyens de la municipalité de Mont-Saint-Grégoire. Les sapins devront être déposés en bordure de rue pour 7 h, le matin du 7 janvier 2010.

Saint-Jean-sur-Richelieu

Rappelons que la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu organise aussi une collecte de sapins en mettant à la disposition de ses citoyens une vingtaine de sites de récupération. Les citoyens pourront y apporter leurs sapins de Noël jusqu'au 10 janvier 2010. Pour connaître les emplacements à travers la ville, consulter le site de la Ville <www.ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca> ou le site de Compo-Haut-Richelieu <www.compo.qc.ca>.

Pour tous renseignements supplémentaires, les citoyens peuvent contacter Compo-Haut-Richelieu au 450 347-0299 ou visiter le site Internet au www.compo.qc.ca.

-30-

Source : Cindy Rousselle
Responsable des communications
450 347-0299, poste 26
cindy.rousselle@compo.qc.ca